

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 42 du 13 décembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

pris pour l'application du décret n° 2018-965 du 8 novembre 2018 portant création d'une indemnité spécifique de haute responsabilité.

Du 8 novembre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ pris pour l'application du décret n° 2018-965 du 8 novembre 2018 portant création d'une indemnité spécifique de haute responsabilité.

Du 8 novembre 2018

NOR A R M H 1 8 2 7 4 8 0 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 420-0.6

Référence de publication : JO n° 260 du 10 novembre 2018, texte n° 20 ; signalé au BOC n° 42/2018.

JO n° 260 du 10 novembre 2018, texte n° 20